

Les nouvelles au service de notre patrimoine

RENCONTRE AVEC HIRO CARUE, ASSISTANT DE COMMUNICATION ET MATAHI CHAVE, JURISTE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE.



Comment assurer la protection et transmission de notre patrimoine immatériel aux générations futures ? Une question cruciale que le ministère en charge de la Culture a prise très au sérieux en initiant, en 2006, le « programme de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel polynésien ». Hiro Carue, assistant de communication au Service de la Culture, structure porteuse du projet, travaille à la collecte des savoirs en faisant des enregistrements (sonores, audiovisuels et photographiques) lors de la plupart des événements culturels.

Quand et pourquoi a été initié ce programme au Service de la Culture ?

Le SCP a pour mission globale de protéger, conserver, valoriser et diffuser le patrimoine culturel du Pays. Ainsi, en 2006, un groupe de réflexion sur le patrimoine culturel immatériel polynésien a été constitué, dans le cadre du plan d'action pour sa protection. Les travaux de ce groupe de travail ont permis la rédaction d'un rapport sur le patrimoine culturel immatériel polynésien, paru le 28 avril 2006, dans lequel nous nous sommes attachés à définir les composantes de notre patrimoine immatériel d'une part, et à proposer des recommandations d'autre part.

En quoi consistent ces recommandations ?

Elles recouvrent quatre phases essentielles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : le recueil, la recherche, le traitement et la transmission des informations.

Quelles sont les missions de ce programme ?

Notre projet entre dans le cadre de la phase initiale et essentielle : le recueil. Le patrimoine culturel immatériel étant principalement issu du savoir oral et donc des hommes qui le véhiculent, la collecte de ce qui est contenu dans la mémoire des Polynésiens doit être considérée comme étant une tâche prioritaire. Cette unité existe déjà en germe sous une autre dénomination au SCP avec le bureau du développement culturel (constitué de Matahi Chave et de moi-même), qui assure en partie ce travail, au mieux de ses possibilités, c'est-à-dire avec du matériel parfois inadapté...

Concrètement, comment « sauvegarder » le patrimoine culturel immatériel ?

Par des enregistrements photographiques, sonores et audiovisuels auprès des détenteurs de ces savoirs. Ainsi, nous avons déjà réalisé plusieurs films. Lors des *Matariki i nia* en 2006 et 2007, sur le *Ua Ma* (fosse de conservation du *uru*) ainsi que sur la fabrication du *popoi meia* ; en 2008 sur l'hommage à l'artiste Léon Taerea et enfin la même année pour *Matariki i nia*, nous avons réalisé un film sur le thème de la transmission des savoirs (confection du *tapa*, des teintures et du *titiraina*).



technologies

du patrimoine immatériel

Ne faudrait-il pas généraliser ce genre d'opérations ?

Le rapport recommande effectivement de créer une unité audiovisuelle permanente à caractère scientifique. Cette unité serait chargée de couvrir les événements festifs à caractère culturel organisés par les institutions ou les associations en vue de collecter, enregistrer et filmer les manifestations orales, gestuelles et techniques qui relèvent du patrimoine culturel immatériel. Le rapport préconisait par ailleurs de reconnaître les personnes ressources de la Polynésie comme « Trésors Vivants », de leur donner les moyens de transmettre leurs connaissances, et de renforcer les institutions en moyens d'enregistrement audiovisuel. L'acquisition d'un équipement performant permettant de réaliser au mieux ce travail s'inscrit dans la droite ligne de la première recommandation du rapport.

Quels sont les équipements dont vous disposez actuellement ?

Le Service vient d'acquérir une caméra professionnelle (AVCCAM) pour réaliser des films, et nous disposons également de deux autres caméras ainsi que de deux trépieds pour la réalisation de plan. En attendant d'obtenir pour le Service le matériel adéquat, je suis aidé par le technicien du Conservatoire Artistique, Matahi Haumani, qui possède le matériel informatique pour réaliser les montages vidéo, ainsi que des jaquettes et l'impression des films sur DVD. Nous remercions au passage Fabien Dinard, directeur du Conservatoire, pour cette précieuse collaboration.

Désormais, vous filmez et photographiez tous les événements organisés par le Service de la Culture et le Conservatoire ?

Dans la mesure du possible ! Pour l'instant je suis le seul à manipuler notre nouvelle caméra professionnelle et j'ai encore beaucoup à apprendre. Mais cette unité audiovisuelle n'est pas destinée aux seules opérations du SCP ou du CAPF, elle a pour vocation de s'étendre. L'ensemble du champ culturel et des établissements culturels est concerné ! Ainsi, par exemple, en mars dernier, je suis intervenu au



Conservatoire pour le stage de 'ori Tahiti, puis en juin j'ai effectué des prises de vues lors du Heiva des Ecoles et enfin en juillet, j'ai assisté à la soirée d'exposition des travaux des élèves diplômés du Centre des Métiers d'Arts.

Quels sont les avantages mais également les contraintes de ce programme ?

C'est un travail très intéressant et enrichissant dans la mesure où j'apprends tous les jours sur notre culture. Mais cela nécessite un grand investissement personnel pour mener à bien cette mission. Il faut donc de la disponibilité avant tout, une grande ouverture d'esprit, et une certaine curiosité. Les contraintes deviennent mineures devant la richesse des savoir-faire et des personnages rencontrés !

Comment ces films et photos sont-ils ensuite conservés ?

En attendant de disposer de l'ensemble de l'équipement requis (serveurs, machine de montage, etc.) pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions, les rush (prises de vue sans montage) sont stockés sur des bandes DV. Quant aux masters (produits finis), une partie est stockée sur disque dur et l'autre sur DVD.

Comment perçois-tu ta mission ?

J'aime beaucoup ce travail, et je trouve qu'il est important de pouvoir mettre en valeur notre magnifique patrimoine culturel. J'essaie, avec mes compétences personnelles et celles acquises auprès de personnes ressources de proposer une large gamme de produits dérivés attractifs (diaporamas photos, posters explicatifs, etc.) susceptibles de toucher un large public. J'apprécie l'idée que ces efforts personnels et conjoints contribuent à la mise en œuvre du programme de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel de mon Pays. Car pour reprendre Emile Henriot, je dirais que « La culture, c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié ». ♦

